



Nations Unies

Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies

Janvier-décembre 2003

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-neuvième session
Supplément N° 31 (A/59/31)

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-neuvième session
Supplément N° 31 (A/59/31)

Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies

Janvier-décembre 2003



Nations Unies • New York, 2004

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Première partie		
Généralités	1–42	1
I. Conseil d'administration de l'ONU	7	2
II. Programme paix et gouvernance	8–11	2
III. Programme environnement et développement durable	12–15	3
IV. Questions intersectorielles	16–17	4
V. Développement des capacités	18–20	4
VI. Travail en réseau	21–24	5
VII. Liens établis avec les organismes des Nations Unies	25–27	5
VIII. Diffusion	28–31	6
IX. Faits nouveaux concernant l'organisation et l'administration de l'ONU	32–42	7
Deuxième partie		
Rétrospective de l'année 2003	43–95	8
X. Paix et gouvernance	43–70	8
A. Conflit et sécurité	45–55	8
B. Droits de l'homme et éthique	56–62	11
C. Les politiques et les cadres constitutionnels	63–67	13
D. Ordre international et justice internationale	68–70	14
XI. Environnement et développement durable	71–95	15
A. L'urbanisation écologiquement rationnelle	74–80	16
B. La gestion des écosystèmes fragiles	81–85	17
C. Les solutions aux crises de l'eau	86–89	19
D. Gouvernance écologique et information sur l'environnement	90–95	20
Annexes		
I. Contributions reçues en 2003		22
II. Membres du Conseil de l'Université des Nations Unies en 2003		28

Première partie

Généralités

1. L'Université des Nations Unies (UNU) a pour vocation première d'approfondir les connaissances dans les domaines ayant un lien avec la sécurité et le développement dans le monde. Constituée d'universitaires de tous pays, elle s'emploie à servir de centre d'études et de recherche pour les entités du système des Nations Unies, à jeter des ponts entre le système et les milieux scientifiques internationaux, à créer des capacités (en particulier dans les pays en développement) et à servir d'instance de dialogue et de pépinière d'idées créatrices. Elle a pour caractéristique, non seulement de combiner recherche, étude des politiques et enseignement, mais aussi de donner à ces travaux, sur le plan théorique aussi bien que pratique, une dimension mondiale.

2. Plutôt que de tenter de rendre compte de tous les travaux de l'UNU, le présent rapport annuel se borne à évoquer quelques grands sujets et à passer en revue les progrès les plus importants faits en 2003. On peut obtenir d'autres informations sur les activités de recherche, de formation et de communication de l'Université sur son site Web¹.

3. Outre qu'elle mène les activités de recherche, de création de capacités et de communication découlant de son ordre du jour, l'UNU a pris une part active, en 2003, à plusieurs grandes manifestations internationales tenues au Japon, à savoir : le troisième Forum mondial de l'eau (mars), une conférence Wilton Park (septembre), la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (septembre-octobre) et le Sommet mondial sur la société de l'information (décembre).

4. L'UNU continue à promouvoir activement l'adoption et l'utilisation des techniques informatiques de diffusion de l'information et d'apprentissage. L'année 2003 a vu le lancement officiel du Studio des médias à la Maison des Nations Unies à Tokyo (en mars) et de l'Université virtuelle mondiale (en juin), ainsi que la création d'un portail vidéo permettant au public d'accéder (en ligne et via un CD-ROM) aux archives vidéo de l'Université et à ses diffusions périodiques en direct. Parmi les autres grandes initiatives de diffusion d'informations en ligne en 2003, on mentionnera la création de la base de données Alumni-Net, qui permet d'établir un lien entre les « alumni » de l'Université (anciens boursiers, membres du Conseil d'administration, employés et participants aux projets) et les nouvelles générations de jeunes chercheurs.

5. L'un des principaux rôles de l'UNU consiste à apporter une contribution aux activités de l'ONU en faisant connaître les résultats de ses recherches et en présentant des idées novatrices. L'Université répartit ses travaux entre deux grands domaines de programmation – paix et gouvernance et environnement et développement durable – en se servant de techniques et de méthodes très modernes pour mener des activités de recherche et de formation interculturelles et multidisciplinaires qui portent sur une très large gamme de thèmes relevant des domaines de programmation susmentionnés et sur des questions recoupant ces thèmes et domaines. Elle fait connaître les résultats de ses travaux par différents canaux, notamment des conférences, groupes de travail et ateliers de haut niveau, des ouvrages, des rapports, des articles de journaux, des bulletins d'information et des sites Internet.

6. Le Centre de l'ONU, dont le siège se trouve à Tokyo, s'appuie sur un réseau de 12 centres et programmes de recherche et de formation disséminés dans le monde entier. Chacun de ces centres et programmes a ses propres domaines de programmation, qui s'intègrent dans ceux susmentionnés et en complètent les travaux. De plus, les activités du Centre de l'ONU et des centres et programmes de recherche et de formation sont appuyées par des réseaux mondiaux d'établissements et de chercheurs qui leur sont associés ou travaillent en coopération avec eux.

I. Conseil d'administration de l'ONU

7. Le Conseil d'administration de l'Université des Nations Unies, qui en est l'organe directeur, a tenu sa cinquantième session au Centre de l'ONU à Tokyo, du 1er au 5 décembre 2003. Il a pour principales fonctions de définir les principes et politiques régissant les activités de l'Université, d'examiner et d'approuver le programme de travail et le budget de l'Université et de formuler des recommandations au sujet de son fonctionnement. En 2003, il a axé ses débats sur les principaux sujets suivants : 1) le programme et le budget académiques 2004-2005; 2) l'examen de la situation financière de l'ONU, notamment de son fonds de dotation; 3) la politique de l'ONU en matière de personnel; 4) un document directif sur les nouveaux établissements associés à l'ONU; 5) des directives générales concernant le rôle des groupes et associations d'appui à l'ONU; 6) une stratégie de suivi du Sommet mondial pour le développement durable à l'échelle de l'ONU; et 7) un rapport sur la stratégie de l'ONU relative à ses futures activités en Afrique et à l'Afrique.

II. Programme paix et gouvernance

8. Le programme paix et gouvernance de l'ONU porte essentiellement sur les questions interdépendantes que sont la paix durable, la sécurité et la bonne gouvernance. Ses projets de recherche, qui s'articulent autour de quatre grands domaines thématiques : a) conflit et sécurité, b) droits de l'homme et éthique, c) cadres politiques et institutionnels et d) ordre international et justice internationale, ont pour but d'approfondir la compréhension des problèmes mondiaux urgents et, lorsque cela est possible, de présenter des recommandations quant aux moyens de les résoudre. Un ensemble de nouveaux projets et activités interdépendants pour l'exercice biennal 2004-2005, qui a pour thème général « Le multilatéralisme en difficulté », a été mis au point.

9. En 2003, le programme paix et gouvernance a conduit une large gamme d'activités de recherche, d'analyse des politiques, de développement des capacités et de diffusion d'informations, mené à bien et fait connaître un certain nombre de projets à long terme et lancé plusieurs nouveaux projets. Un des aspects importants de la plupart de ses activités au titre de ses projets est la création de partenariats avec des chercheurs et des établissements de recherche du monde entier, qui lui permettent de lever de modestes fonds pour alimenter son budget et d'élargir sensiblement le réseau de travail de l'ONU.

10. Le programme paix et gouvernance a poursuivi sa fructueuse collaboration avec la délégation de la Commission de l'Union européenne au Japon en accueillant avec elle le troisième Forum mondial Union européenne/ONU à Tokyo, en janvier.

Le thème de cette grande conférence internationale était : « Les enfants dans la tourmente : les droits des enfants dans une situation d'insécurité ». Le programme a également coorganisé à l'automne, à Hakone (Japon), une conférence Wilton Park sur le thème « Le Japon et l'Asie de l'Est dans un monde en voie de mondialisation ». C'était la première fois qu'une conférence Wilton Park se tenait hors d'Europe.

11. Un certain nombre d'ouvrages rendant compte des travaux du programme ont été publiés en 2003 par la presse de l'ONU.

III. Programme environnement et développement durable

12. En 2003, le programme environnement et développement durable a rationalisé ses activités en les rangeant dans quatre grands domaines thématiques – a) urbanisation durable; b) gestion des écosystèmes fragiles; c) moyens de régler la crise de l'eau; et d) gestion de l'environnement et information – et étendu son champ d'activité, en ce qui concerne en particulier les questions relatives à l'eau et à l'informatique. Cette évolution témoigne de l'attention que l'ONU attache à des questions d'intérêt mondial de plus en plus préoccupantes telles que la difficulté à garantir un approvisionnement en eau suffisant à la population mondiale et les problèmes que pose l'informatisation de la gestion de l'environnement.

13. Au cours de l'année 2003, Année internationale de l'eau douce, l'ONU a joué un rôle important dans l'organisation d'un certain nombre de séances de travail du troisième Forum mondial de l'eau, tenu au Japon en mars. Des experts du programme et du Réseau international de l'ONU concernant les ressources en eau, l'environnement et la santé ont animé les débats de ces séances et d'autres séances, ou y ont participé, et le recteur de l'Université, Hans van Ginkel, a présidé une séance plénière inaugurale, au cours de laquelle il a prononcé un discours liminaire sur les nouvelles questions relatives à l'eau. Le programme environnement et développement durable a par ailleurs examiné la question de la participation du public à la gestion de l'eau dans le cadre de deux colloques internationaux qu'il a organisés, l'un en avril à l'école de droit de l'Université de Virginie, sur le thème « Améliorer la participation du public et la gouvernance en matière de gestion des bassins versants internationaux » et l'autre, à Tokyo en octobre, sur le thème « Participation du public et gouvernance en matière de gestion des ressources en eau ».

14. En juillet, l'ONU a organisé à Bangkok un atelier régional consacré à la question des inondations catastrophiques, qui a rassemblé de hauts représentants de 15 pays de la région de l'Asie et du Pacifique. Comme suite à une résolution adoptée par les participants à l'atelier, l'ONU doit lancer un programme d'action régional devant permettre d'évaluer et de réduire les risques d'inondation. Le bilan d'impact des changements anthropiques et climatiques sur le cycle de l'eau est déjà en cours dans le bassin du Mékong et à Sri Lanka.

15. Le programme environnement et développement durable en matière d'informatique a débouché sur le projet Technologies de l'information et questions relatives à l'environnement, dont les conclusions au sujet du coût élevé des

microprocesseurs informatiques à la production ont retenu l'attention des médias du monde entier en 2003.

IV. Questions intersectorielles

16. Certaines questions ne relèvent pas uniquement d'une structure thématique donnée et concernent plusieurs domaines de programmation officiels de l'ONU à la fois, ou s'y rattachent. C'est pourquoi, plutôt que d'adopter la perspective généralement étroite des accords et traités internationaux, par exemple, qui portent sur une seule question, l'ONU s'attache à étudier de près le caractère évolutif des cadres multilatéraux de gouvernance liés à la technologie, à l'économie et à l'environnement. En 2003, elle a consacré des projets multidisciplinaires et interdisciplinaires de recherche à des questions intersectorielles telles que la mondialisation à visage humain, les effets du régime commercial international, le financement du développement durable et la gouvernance et les inégalités sociales et la protection sociale.

17. D'autres questions ont une nette incidence sur les activités en cours dans tous les domaines de recherche, le renforcement des capacités et la diffusion de l'information. Des questions telles qu'un développement soucieux d'égalité entre les sexes et la mise à profit des progrès des technologies de l'information et des communications, par exemple, sont abordées dans le cadre de tous les travaux de l'ONU.

V. Développement des capacités

18. L'ONU s'intéresse de très près au renforcement des capacités, en particulier celles des particuliers et des organismes publics des pays en développement. Elle fait porter l'essentiel de ses efforts dans ce domaine sur la formation supérieure (postérieure au doctorat, en particulier) et sa viabilité (formation d'instructeurs et efforts visant à ce que la formation dispensée à des particuliers porte ultérieurement des fruits au niveau institutionnel). Des actions de formation sont organisées dans le monde entier avec la coopération de solides partenaires.

19. L'ONU aide des chercheurs titulaires de diplômes d'études universitaires du troisième cycle et de jeunes spécialistes à perfectionner leurs connaissances en leur proposant des *programmes de formation supérieure* qui les amènent à suivre des cours de courte et de longue durée, ou des études sanctionnées par un diplôme d'études postérieures au doctorat, dans des domaines correspondant à ses domaines de programmation prioritaires. En 2003, elle a financé :

a) Des cours et stages de formation de courte durée dans des domaines aussi divers que les conflits armés et le maintien de la paix, l'environnement et le développement durable, les droits de l'homme, la coopération internationale et le développement, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, la diversité biologique des zones côtières, la gestion des risques de catastrophes naturelles, la biotechnologie et la nutrition;

b) Des études de longue durée sur la diversité biologique, les pêches, l'énergie géothermale, la technologie alimentaire, la biotechnologie, la télédétection, l'informatique, et la paix et le développement durable;

c) Des études sanctionnées par un diplôme dans des disciplines telles que la nutrition, les mathématiques appliquées et l'informatique, la nutrition appliquée, l'économie des changements technologiques et la planification du développement, par exemple.

20. L'ONU s'emploie aussi à *développer les capacités* en offrant la possibilité, à des particuliers, à des groupes et à des organisations, de participer à ses propres projets et aide les universitaires des pays en développement à *travailler en réseau*.

VI. Travail en réseau

21. Le travail en réseau fait partie intégrante des activités de recherche et de renforcement des capacités menées par l'ONU. Afin d'élargir son propre réseau de centres et de programmes de recherche et de formation, elle collabore avec des réseaux plus vastes d'entités des milieux universitaires internationaux poursuivant des objectifs analogues aux siens.

22. L'adoption par l'ONU des nouvelles technologies de l'information et des communications a donné beaucoup plus d'efficacité à ses méthodes de travail en réseau. Sous la direction du centre de calcul de son campus à Tokyo, ses capacités et services informatiques ont été renforcés et élargis à l'ensemble de son système.

23. En ce qui concerne le dialogue sur les politiques, 2003 a vu se tenir, en janvier, le Forum mondial de Tokyo Union européenne/ONU susmentionné et, en septembre, la conférence Wilton Park.

24. Parmi les activités de travail en réseau les plus importantes menées par l'ONU, on mentionnera en particulier ses activités en Amérique latine et en Afrique, la création d'une équipe spéciale de travail pour l'Asie, la réalisation d'une étude multinationale de référence sur la croissance et la mise en place d'un programme de bourses de formation dans le cadre du programme Alimentation et nutrition, en partenariat avec un ou plusieurs organismes des Nations Unies et des organisations régionales ou mondiales. Il convient également de mentionner les travaux en réseau menés par l'Institut de l'ONU pour les ressources naturelles en Afrique et le programme de l'ONU sur la biotechnologie en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans les régions en question.

VII. Liens établis avec les organismes des Nations Unies

25. Afin de pouvoir mieux exploiter les connaissances, compétences et résultats d'études disponibles à l'échelle internationale, l'ONU et l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) organisent conjointement tous les ans le Dialogue de Genève pour la recherche et les politiques, qui vise à fournir des informations pratiques pouvant faciliter l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques dans les programmes et les départements. Parmi les exposés qui ont été faits en 2003 au cours de ce dialogue, on mentionnera ceux concernant les projets de l'ONU sur les réfugiés et les droits de l'homme dans les pays en transition.

26. L'ONU continue à étudier les moyens de resserrer ses relations de travail avec les organismes des Nations Unies en renforçant celles qui existent déjà et en établissant de nouvelles. Elle collabore étroitement avec des organismes des Nations Unies aussi importants que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la

science et la culture (UNESCO), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et s'emploie à trouver de nouveaux moyens de coopérer avec eux, ainsi qu'avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et d'autres entités. Les modalités et la portée de cette coopération sont très variables.

27. En 2003, l'ONU a collaboré avec une quarantaine d'organismes des Nations Unies pour mener ses activités. Parmi les nouveaux accords qu'elle a signés avec des entités de l'ONU, on mentionnera deux mémorandums d'accord, l'un entre son Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, qui concerne un projet conjoint de financement du développement, et l'autre entre son Programme de formation à la recherche marine et le Programme d'action mondial du PNUE pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, qui concerne les activités de conseils et de formation.

VIII. Diffusion

28. En 2003, l'ONU a produit plus d'une quarantaine de nouveaux ouvrages, dont 15 nouveaux titres publiés par sa propre presse. Celle-ci a pris une série de mesures visant à réduire ses coûts de production et à améliorer ses procédures de travail, mené à bien son premier projet de publication intégrale sur écran et réimprimé son premier titre en recourant à la technologie numérique d'impression sur demande. Elle a par ailleurs promu activement ses publications et les travaux de l'ONU dans le cadre de groupes de travail et de foires du livre, notamment au troisième Forum mondial de l'eau et au Sommet mondial sur la société de l'information.

29. Dans la presse écrite, le personnel de l'ONU a publié plus de 160 articles – dans des journaux spécialisés et des quotidiens – et plus d'une centaine de documents de synthèse et de travail. Elle a également participé à la rédaction de plus de 40 ouvrages. Pour assurer la publicité de ses activités, l'ONU a par ailleurs fait une utilisation croissante de moyens électroniques de diffusion et d'information tels que le bulletin d'information *UNU Update*, publié sur le Web, et les versions électroniques des bulletins d'information sur support papier *UNUnexions*, *Work in Progress* et *Wider Angle*. Sa bibliothèque a lancé une version pilote d'un catalogue de ses publications qui est accessible en ligne au public.

30. Des informations sur les travaux de l'ONU ont en outre été diffusées auprès de certains publics à l'occasion d'un grand nombre de conférences, colloques, stages et autres manifestations, et des conférences au cours desquelles sont intervenus le professeur Ahmed H. Zewail, prix Nobel de chimie 1999 (15 avril), Jimmy Carter, trente-neuvième Président des États-Unis d'Amérique et prix Nobel de la paix 2002 (5 septembre) et le savant australien Peter Doherty, colauréat du prix Nobel de médecine 1996 (17 octobre), ont été organisées dans le cadre de la série de conférences U Thant.

31. Dans le cadre de la série de séminaires mondiaux de l'UNU destinés aux étudiants des universités et à de jeunes spécialistes, sept séminaires tenus dans tout le Japon et un autre, pour la première fois, hors du Japon (à Séoul), ont rassemblé plus de 390 participants. Quatre réunions de la Table ronde de Tokyo de l'Institut des hautes études de l'UNU ont été également convoquées en 2003.

IX. Faits nouveaux concernant l'organisation et l'administration de l'UNU

32. Comme suite au décès soudain, en février, du Directeur de l'Institut international de technologie des logiciels de l'UNU, Armando Haebeler, le Chargé de recherche principal Chris George a été nommé Directeur de l'Institut par intérim à compter du 1er mars.

33. En 2003, les membres du Collège des chargés de recherche de l'Institut de l'UNU pour les ressources naturelles en Afrique, qui sont issus de 37 universités et établissements de recherche de 19 pays, sont passés de 22 à 54.

34. Le Directeur de l'Institut des hautes études de l'UNU, A. H. Zakri, a participé à une série de réunions de l'équipe chargée des études de faisabilité et négocié au nom de l'UNU, avec le Gouvernement et des universitaires malaisiens, la création en Malaisie d'un nouveau centre et programme de recherche et de formation sur la santé mondiale.

35. En réponse à une demande du Gouvernement japonais, l'Institut des hautes études de l'UNU a joué un rôle très actif dans l'organisation de la Conférence de Tokyo sur l'action internationale pour la protection de l'environnement, tenue à Tokyo en octobre.

36. Le Réseau international de l'UNU concernant les ressources en eau, l'environnement et la santé a reçu de l'Agence canadienne pour le développement international l'assurance qu'elle lui verserait des fonds supplémentaires pendant trois ans.

37. Zafar Adeel, du programme environnement et développement durable du Centre de l'UNU, a été nommé sous-directeur du Réseau international de l'UNU concernant les ressources en eau, l'environnement et la santé.

38. Jean-Marc Coicaud, du programme paix et gouvernance du Centre de l'UNU, a été nommé chef par intérim du bureau de l'UNU à New York.

39. L'évaluation de l'Institut des nouvelles technologies de l'UNU par des pairs a été menée à bien.

40. L'UNU a joué un rôle actif au troisième Forum mondial de l'eau, tenu en mars à Kyoto, et a organisé un atelier en juillet dans le cadre des préparatifs de la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui s'est ouverte à la fin septembre.

41. Le professeur Itaru Yasui a été nommé vice-recteur de l'Université chargé du programme environnement et développement durable en décembre.

42. Janos Bogardi a été nommé directeur du nouvel Institut de l'UNU pour l'environnement et la sécurité, dont le siège se trouve à Bonn (Allemagne).

Deuxième partie

Rétrospective de l'année 2003

X. Paix et gouvernance

43. En 2003, le programme paix et gouvernance a axé ses activités de recherche et d'analyse des politiques sur les quatre domaines thématiques suivants :

- Conflit et sécurité;
- Droits de l'homme et éthique;
- Cadres politiques et institutionnels;
- Ordre international et justice internationale.

44. Les projets concernant ces quatre domaines ont pour but d'élargir et d'approfondir la compréhension des problèmes urgents de gouvernance et de sécurité qui se posent à l'échelle mondiale et, lorsque cela est possible, de leur apporter des solutions concrètes. Pour qu'il soit tiré le plus grand profit possible des ressources et informations disponibles, ils sont généralement mis en oeuvre dans le cadre de réseaux d'universitaires et de spécialistes du monde entier.

A. Conflit et sécurité

45. La contribution du programme paix et gouvernance aux études sur les conflits et la sécurité rend bien compte de la nature complexe et problématique de la guerre et de la paix en cette période d'après guerre froide. Actuellement, l'humanité est confrontée à de nouveaux types de conflits et de menaces contre la sécurité qu'il faut appréhender avec de meilleures méthodes d'analyse et de meilleurs mécanismes de prévention et de règlement des conflits et de gestion de la sécurité. Les travaux dans ce domaine thématique sont axés sur les causes profondes des menaces pesant sur la sécurité aux niveaux national, régional et international, ainsi que sur le rôle de la société civile et celui des acteurs nationaux, régionaux et internationaux en matière de sécurité. La question de la prévention des conflits et celle de la consolidation de la paix font l'objet d'une attention particulière.

Projet « Faire fonctionner les États »

46. Le projet Faire fonctionner les États est un grand projet visant à approfondir la compréhension des conditions nécessaires à la constitution d'États viables, des conséquences de l'échec des États et des stratégies nationales et internationales de règlement des crises dues à un déficit des capacités ou de la légitimité des États. Ce projet, qui est mis en oeuvre conjointement par l'UNU, l'Académie internationale pour la paix (États-Unis d'Amérique) et le Centre Carr de l'Université Harvard, s'intéresse en particulier aux situations dans lesquelles la faiblesse ou l'effondrement des institutions de l'État devient une question d'intérêt international et vise à faire progresser la recherche et les débats sur le caractère changeant des États en procédant à des analyses approfondies et en formulant des recommandations applicables. Il examine par ailleurs comment le pouvoir politique (tel qu'il s'exerce à l'intérieur de frontières territoriales) évolue et en quoi cette évolution est importante en matière de sécurité internationale.

Projet relatif à la prévention des conflits

47. Le projet Prévention des conflits : De la rhétorique aux politiques a pour but de comprendre quels éléments entrent en jeu dans la prévention des conflits (mandats, leadership, financement, activités opérationnelles, etc.). Il doit donner lieu à la publication de trois ouvrages.

Du conflit à la reconstruction

48. L'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement a examiné le problème de la reconstruction de cinq pays d'Afrique ravagés par la guerre, à savoir : l'Angola, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Guinée-Bissau et le Mozambique. L'expérience dans le domaine de la reconstruction après un conflit montre que si la paix peut sauver la vie des pauvres, elle ne parvient pas souvent à améliorer leurs conditions de vie. En compromettant leurs moyens de subsistance et en réduisant à néant les services essentiels, les guerres réduisent les possibilités des pauvres de bénéficier du redressement national une fois la paix rétablie. De plus, ceux qui contrôlent la situation dans le pays après la guerre peuvent ne pas pouvoir ou vouloir faire en sorte que la reconstruction profite à la majorité; souvent, c'est une toute petite élite qui s'en approprie les bienfaits, jetant ainsi les bases d'une reprise du conflit (comme l'ont tragiquement montré les événements du Libéria).

Des seigneurs de la guerre aux seigneurs de la paix

49. Le projet Seigneurs de la guerre contre seigneurs de la paix de l'Institut mondial de recherche de l'ONU sur les aspects économiques du développement examine le mode d'exercice du pouvoir dans trois pays qui ont été en proie à de violents conflits mais semblent actuellement se pacifier (Afghanistan, Kosovo et Sierra Leone). Il examine l'évolution du rôle des dirigeants locaux au cours de cette transition et, à l'aide d'entretiens, tente de comprendre les raisons pour lesquelles ils passent de la violence à la recherche de la paix dans leur rôle et leur comportement et de voir si ces changements s'effectuent selon des schémas repérables et quels en sont les facteurs. Il examine aussi l'interaction entre les acteurs internationaux et les dirigeants politiques locaux et tente de déterminer si des études de cas peuvent être utiles aux organisations qui cherchent à s'assurer l'aide de ses dirigeants pour consolider la paix.

Saboteurs des processus de paix

50. Le projet Saboteurs et objectifs retors des processus de paix étudie les facteurs pouvant faire obstacle aux processus de règlement des conflits. Les termes « Saboteurs » et « sabotage » s'entendent respectivement des groupes et des tactiques visant à entraver ou à saper le règlement des conflits par des moyens et pour des raisons divers. Deux réunions ont été tenues dans le cadre du projet en 2003. Un atelier de planification tenu en mai à Colombo, qui a rassemblé des participants au projet et plusieurs experts travaillant à Sri Lanka, a joué un rôle primordial dans la redéfinition des recherches à mener et l'élaboration de leur méthodologie. Transférer le projet à Sri Lanka dès le départ a permis de trouver de nouvelles idées et de tirer des enseignements du processus de règlement du conflit en cours dans ce pays (qui est d'un grand intérêt pour l'ensemble du projet et fera l'objet d'une importante monographie).

Coopération régionale en Transcaucasie

51. Le projet Coopération régionale et prévention des conflits en Transcaucasie porte sur l'une des régions les moins stables de l'ex-Union des Républiques socialistes soviétiques. Dans cette région, trois grands conflits civils (deux en Géorgie et un en Azerbaïdjan) ont eu des conséquences dramatiques sur la structure sociale et freiné sensiblement le passage à une économie et à des politiques libérales et démocratiques. Peu d'efforts systématiques ont été faits pour associer les spécialistes de la région à la recherche de perspectives de coopération régionale. C'est cette lacune que le projet susmentionné, qui est mis en oeuvre avec trois partenaires du Caucase du Sud, vise à combler. Fondé essentiellement sur des recherches universitaires, il a établi des propositions concrètes de coopération qui sont applicables sans règlement politique préalable et contribueront à renforcer la confiance (laquelle facilitera à son tour le processus de règlement et de prévention des conflits).

La criminalité de masse et la consolidation de la paix après un conflit

52. Le projet concernant la criminalité de masse et la consolidation de la paix après un conflit est axé sur l'impact de la criminalité sur le rétablissement des relations sociales, politiques et économiques après un conflit. Il se fonde à la fois sur ce qui s'est passé dans l'histoire et sur les cas récents (Timor-Leste, Cambodge, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Algérie, Rwanda, Sierra Leone et Guatemala). La recherche porte sur l'effet produit sur les individus, sur la société en général et sur les organisations qui apportent leur assistance lors de la phase d'après conflit. En réunissant des spécialistes des sciences politiques, des sociologues, des historiens, des philosophes, des anthropologues, des juristes et des psychiatres, les responsables du projet cherchent à présenter un examen interdisciplinaire de la façon dont la criminalité de masse est (et doit être) abordée dans les activités de consolidation de la paix et de construction de la société après un conflit. Un atelier, organisé conjointement dans le cadre de ce projet par l'ONU et l'Académie mondiale pour la paix, s'est tenu en juin à New York.

Les réfugiés et les déplacements forcés

53. Dans le courant de l'été 2003, le programme paix et gouvernance a publié un ouvrage majeur intitulé *Refugees and Forced Displacement: International Security, Human Vulnerability and the State* (Les réfugiés et les déplacements forcés : la sécurité internationale, la vulnérabilité des populations et l'État). Cet ouvrage (qui est mentionné dans le rapport annuel du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation) était l'aboutissement d'un projet de recherche visant à étudier les enseignements tirés de l'examen des problèmes des déplacements forcés et de l'asile du point de vue de la sécurité, et leurs incidences sur les politiques.

54. Les responsables du projet ont étudié le dilemme entre « sécurité commune » (l'accent étant mis sur les individus et les communautés) et les modèles classiques de « sécurité nationale » (liés à la souveraineté nationale et à la défense militaire du territoire) dans le cadre d'un certain nombre de problèmes pressants touchant les réfugiés et les déplacements forcés – notamment le droit international, l'asile, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les femmes et les déplacements, la réinstallation et le rapatriement – et ont cherché à démontrer combien de ces problèmes avaient été exacerbés par la nouvelle « guerre contre la

terreur ». L'une des questions générales que l'on s'est posées lors de la recherche sur ce projet était : une approche plus large de l'analyse des questions de sécurité (y compris la sécurité commune) peut-elle avoir un effet positif sur les victimes de déplacements forcés et sur l'analyse des politiques? En cherchant à étudier le rapport entre préoccupations sécuritaires et courants migratoires, l'ouvrage issu de ce projet a abouti à un plaidoyer en faveur de la réévaluation des cadres juridiques, politiques, normatifs, institutionnels et théoriques qu'utilise la communauté internationale pour s'attaquer au problème des réfugiés et des déplacements.

Stratégies visant à influencer les processus de paix

55. Les monographies publiées dans l'ouvrage intitulé *NGO's at the Table: Strategies for Influencing Policies in the Areas of Conflict* (Les ONG à la table de conférence : stratégies visant à influencer les politiques dans les zones de conflit) (à paraître en 2004) décrivent une vaste gamme de stratégies qui se sont révélées efficaces dans le contexte dans lequel elles avaient été élaborées, et qui pourraient être utiles dans des situations similaires. Ces monographies montrent que, s'il est vrai que les réponses aisées sont rares pour les organisations non gouvernementales travaillant sur des questions liées aux conflits, lorsqu'elles le veulent, et lorsqu'elles établissent bien leurs stratégies, ces organisations peuvent en fait jouer un rôle non négligeable dans le processus politique dans les zones de conflit et accroître ainsi leur influence bénéfique dans des situations de conflit partout dans le monde.

B. Droits de l'homme et éthique

56. Lorsqu'ils envisagent des projets sur les droits de l'homme et l'éthique, les responsables du programme paix et gouvernance travaillent sur la base de trois hypothèses. La première est que ces deux questions ne représentent pas deux domaines d'étude distincts, mais doivent être considérées comme des domaines liés et complémentaires. La deuxième hypothèse est que les problèmes des droits de l'homme et de l'éthique font partie du principe général de la sécurité commune qui est en train de se faire jour – principe qui dépasse les questions traditionnelles de sécurité pour englober les normes et les jugements de valeur. La troisième hypothèse est qu'en faisant de la question Droits de l'homme et éthique un aspect essentiel de ses travaux, le programme paix et gouvernance peut nous faire mieux comprendre la création et l'évolution de la culture démocratique contemporaine, tant à l'intérieur des nations qu'entre elles, et contribue ainsi au débat concernant les fondements normatifs des institutions et des valeurs qui sont utilisées pour organiser notre vie.

Les femmes et les enfants dans les opérations de consolidation de la paix après un conflit

57. Le projet concernant les femmes et les enfants dans les opérations de consolidation de la paix après un conflit tire parti de monographies établies un peu partout dans le monde pour donner une perspective comparative globale des problèmes auxquels les femmes et les enfants doivent faire face dans un environnement de consolidation de la paix après un conflit. Il cherche à montrer qu'il faut inclure de façon plus juste et plus efficace les besoins et les intérêts des femmes et des enfants dans la reconstruction des structures politiques et culturelles de la société. Un groupe international d'intellectuels et d'agents d'exécution s'est

réuni en juillet à New York pour présenter et examiner les projets finals de leurs contributions, et procéder à des échanges avec le personnel d'autres organismes des Nations Unies oeuvrant dans ce domaine. On travaille actuellement à l'élaboration d'un rapport d'orientation et à l'édition d'un ouvrage pour publication.

La dimension Femmes du problème des armes légères

58. Le projet concernant la dimension Femmes du problème des armes légères vise à intégrer une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans les discussions sur la théorie et les politiques de réduction des armes légères. Le projet suit de près la requête formulée par le Département des affaires de désarmement du Secrétariat demandant davantage de recherche, de documentation et d'analyses sur cette question; le Département faisait observer qu'il existait très peu de recherches et de documentation sur le problème des armes légères en ce qui concernait les femmes, et avançait que, si on arrivait à mieux comprendre la question, cela donnerait une meilleure base à partir de laquelle commencer à élaborer des initiatives efficaces de contrôle des armes légères et de désarmement.

La lutte contre la traite d'êtres humains

59. La « traite d'êtres humains » s'entend du recrutement et du transport de personnes par tromperie, et de leur exploitation et coercition par la suite. Ces personnes font généralement l'objet de traite à des fins de prostitution ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, ou de travail forcé. Le projet sur les approches structurelles visant à appréhender le phénomène de la traite d'êtres humains et à lutter contre ce fléau a été lancé en 2003 dans le but de nous faire mieux comprendre le contexte social, économique, sexospécifique et politique de cette traite.

Les mouvements de population en Asie du Nord-Est

60. Les mouvements transfrontières de population en Asie du Nord-Est se font sous de nombreuses formes, tant légales qu'illégales, et comprennent la migration de main-d'oeuvre qualifiée et non qualifiée. Ils peuvent aussi comprendre le commerce de drogues et d'armes ainsi que le trafic d'êtres humains. Les objectifs du projet sont a) de dégager des informations analytiques susceptibles d'avoir des applications universelles fondées sur des études comparatives, effectuées en collaboration, du phénomène en Asie du Nord-Est, et b) de présenter des recommandations pour renforcer la capacité des autorités nationales et sous-nationales et des communautés locales à exploiter les avantages qu'offrent les contacts humains transfrontières tout en en neutralisant les conséquences négatives.

La pauvreté, la migration internationale et l'asile

61. Le projet Réfugiés, migration internationale et pauvreté de l'UNU/WIDER comprend deux sous-projets connexes : le premier examine les conséquences économiques de l'immigration, le second les questions liées à l'immigration et l'asile. Étant donné le caractère mondial de vastes mouvements de population, les responsables du projet ont étendu le champ de leurs études sur les conséquences économiques de l'immigration légale et illégale à une variété de pays d'accueil et de pays d'origine, et ont essayé de placer l'étude économique de l'immigration dans un contexte mondial. Ils se sont attachés surtout aux mouvements migratoires entrepris

aux fins de, ou avec pour conséquence, la recherche d'asile dans un autre pays. En particulier, ils se sont penchés sur les questions suivantes : d'où viennent les migrants chercheurs d'asile? Où vont-ils et quels itinéraires empruntent-ils? Quels sont les profils démographiques et socioéconomiques typiques des migrants chercheurs d'asile? Et que nous disent ces données sur les causes et les motivations des migrations à la recherche d'asile?

Dilemmes éthiques

62. L'objectif du projet sur l'éthique et les dilemmes éthiques des droits de l'homme transnationaux et des organisations non gouvernementales humanitaires est de nous faire mieux comprendre ces deux questions. Les responsables du projet analysent les contraintes et les dilemmes d'ordre éthique auxquels doivent faire face les organisations qui essaient de promouvoir un programme de travail éthique dans un monde imparfait. Ils se penchent à la fois sur les pratiques « neutres » d'aide humanitaire dans les limites des contraintes institutionnelles locales et la transmission plus « politisée » des normes mondiales en matière de droits de l'homme.

C. Les politiques et les cadres constitutionnels

63. Le terme « gouvernance » englobe l'établissement et la gestion avisée des règles et institutions, officielles et parallèles, qui réglementent le domaine public, arène dans laquelle l'État aussi bien que les acteurs de l'économie et de la société conjuguent leur action pour prendre et appliquer des décisions. Il décrit les modalités, les valeurs et les institutions qui organisent le déroulement de la vie à tous les niveaux, tant à l'intérieur des sociétés qu'entre elles. La gouvernance mondiale ne s'entend pas d'un « gouvernement mondial », mais d'un niveau intermédiaire de prise de décisions internationales entre gouvernements et organisations internationales – soit un ensemble de décideurs inclusif, multisectoriel, démocratiquement responsable et comprenant les acteurs de la société civile.

Les nouveaux modes de gouvernance mondiale

64. Les responsables du projet Contestation de la mondialisation : à la recherche de nouveaux modes de gouvernance mondiale – lancé conjointement par l'UNU, l'UNESCO et l'Université de Lausanne – abordent ces problèmes du point de vue des échecs de la gouvernance mondiale. L'objectif ici est de contribuer à trouver les nouveaux mécanismes institutionnels et procédures multilatérales pour régler ces problèmes. Ils se sont réunis en octobre à Tokyo pour examiner les résultats du projet.

Conséquences non intentionnelles de l'activité des entreprises

65. Les responsables du projet intitulé « Le double effet de l'activité commerciale et industrielle mondiale : faire face aux conséquences non intentionnelles de l'activité des entreprises », mené en collaboration par l'UNU et l'Institut international d'Oslo de recherches sur la paix, ont examiné la responsabilité indirecte des entreprises; l'objectif spécifique est de cerner le concept de complicité et de principe figurant dans le Pacte mondial (initiative mondiale sur les relations

d'affaires) de l'ONU. Le projet a pour but d'établir un cadre pour lutter contre les effets secondaires nocifs de l'activité des entreprises et de démontrer la façon dont le Pacte mondial peut tirer parti de l'utilisation du principe du double effet pour évaluer la conduite des entreprises.

La coopération Nord-Sud en Amérique latine

66. L'un des principaux éléments des travaux de l'UNU-INTECH sur la gouvernance mondiale de l'innovation est de rassembler des données comparatives sur l'effet des programmes de collaboration Nord-Sud lancés par les donateurs en faveur du développement du Sud. Les chercheurs tentent ici de dépasser l'analyse d'impact traditionnelle au cas par cas et les listes récapitulatives des pratiques optimales de collaboration en établissant un cadre analytique et méthodologique global et non linéaire pour étudier les partenariats Nord-Sud.

Les capacités nationales et les activités d'innovation

67. Le renforcement des capacités technologiques implique, entre autres choses, le renforcement des institutions et mécanismes nationaux favorisant l'innovation. Un projet d'étude comparative UNU-INTECH a permis d'examiner les effets des capacités en matière de recherche-développement et de brevets sur les revenus, les investissements étrangers directs et les activités de brevetage dans plusieurs pays d'Asie, ainsi que l'effet potentiel de quelques instruments importants de gouvernance mondiale. Les conclusions de cette étude ont fait la lumière sur l'importance du rôle des gouvernements et des institutions pour ce qui est de renforcer les systèmes d'innovation nationaux pour stimuler l'acquisition de connaissances et l'innovation dans les entreprises.

D. Ordre international et justice internationale

68. Il devient de plus en plus difficile de situer le centre du pouvoir, de l'autorité, des droits et des devoirs en politique mondiale. La scène de l'élaboration de la politique publique internationale est de plus en plus encombrée, car une multitude d'acteurs non étatiques (publics et privés) rivalisent avec les gouvernements nationaux pour établir et appliquer le programme de travail du nouveau millénaire. Poussées par ce processus (mais aussi le dirigeant) les organisations internationales sont devenues des protagonistes au centre de la scène politique mondiale (bien que leur rôle soit limité et pose parfois problème), l'Organisation des Nations Unies jouant un rôle particulièrement important. Le programme paix et gouvernance mène dans ce domaine thématique des activités d'analyse et contribue à l'action actuelle et future de l'ONU ainsi qu'aux options politiques permettant de relever les défis internationaux pressants dans des domaines comme la paix et la sécurité, les droits de l'homme et la gouvernance.

Sécurité régionale et gouvernance mondiale

69. L'objectif du projet Sécurité régionale et gouvernance mondiale est d'explorer l'interaction entre les organisations régionales et le Conseil de sécurité de l'ONU dans la poursuite commune du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Dans les années 90, on avait constaté que les organisations régionales n'avaient pas pleinement réalisé leur rôle potentiel face aux situations de conflit existantes et

éventuelles. Ce projet du Programme de recherche et de formation de l'ONU sur les études comparatives de l'intégration régionale analyse les dispositions constitutionnelles théoriques de l'ONU et des organisations régionales apparentées concernant la façon de traiter les conflits, y compris leurs domaines relatifs de coresponsabilité, et étudie l'évolution dans ce domaine en formulant des politiques fondées sur le dialogue entre le Conseil de sécurité et les organisations régionales ainsi que certaines monographies régionales.

L'interaction entre les différents niveaux de la gouvernance économique

70. Le projet du Programme de recherche et de formation de l'ONU sur les études comparatives de l'intégration régionale relatif à l'interaction entre les différents niveaux de la gouvernance économique dans l'économie internationale a pour objectif d'évaluer le rôle des accords, systèmes ou règlements régionaux dans cette interaction. Il utilise des études de cas horizontales concernant les investissements, les règles d'origine, les services et les droits de propriété intellectuelle pour essayer de répondre à des questions telles que : quelles sont les différentes approches à la réglementation/libéralisation des marchés internationaux dans les systèmes régionaux ou les systèmes institués à d'autres niveaux? Comment concilie-t-on les politiques nationales et les procédures d'établissement des politiques commerciales internationales en matière de réglementation? Quelles dispositions a-t-on prises pour assurer la responsabilisation et la légitimité de la prise de décisions? Un principe de subsidiarité est-il appliqué, explicitement ou implicitement, dans la réglementation des marchés internationaux? Quelle est l'interaction entre les accords préférentiels régionaux (et bilatéraux) sur les règlements multilatéraux? Les principaux modèles de réglementation (ceux de l'Union européenne et des États-Unis par exemple) convergent-ils ou divergent-ils?

XI. Environnement et développement durable

71. Le programme de l'ONU sur l'environnement et le développement durable est axé sur les interactions entre les activités humaines et l'environnement naturel, et leurs incidences sur la gestion écologiquement rationnelle des ressources naturelles par l'être humain. Les responsables du programme suivent une approche multidisciplinaire qui combine sciences naturelles et sciences sociales, et s'efforcent particulièrement d'inclure les points de vue tant du Nord que du Sud ainsi que ceux des pays en transition. La création de réseaux et le renforcement des capacités, en particulier dans les pays en développement, se voient accorder une priorité élevée.

72. En se fondant sur l'évaluation des grands problèmes actuels, et sur les objectifs fixés par la communauté mondiale pour les régler – comme les objectifs du Millénaire pour le développement et le Plan de Johannesburg adopté au Sommet mondial pour le développement durable – ainsi que sur les questions élucidées lors du troisième Forum mondial de l'eau, les activités devant être menées dans le cadre du Programme en 2003 se répartissent sous quatre grands thèmes généraux :

- L'urbanisation écologiquement rationnelle,
- La gestion des écosystèmes fragiles,
- Les solutions à la crise de l'eau, et
- La gouvernance et l'information en matière d'environnement.

73. On trouvera à la présente section les traits saillants des principaux projets menés au titre des quatre thèmes principaux du programme environnement et développement durable.

A. L'urbanisation écologiquement rationnelle

74. Près de la moitié de la population mondiale vit actuellement en zone urbaine (contre plus d'un tiers en 1972), et la plus grande partie de l'autre moitié est devenue de plus en plus tributaire des villes pour le développement économique, social et politique. On estime que d'ici à 2030, près des deux tiers de la population mondiale vivra en zone urbaine. De ce fait, la viabilité des zones urbaines et le processus d'urbanisation revêtent une importance cruciale pour l'ensemble de la communauté mondiale.

L'évaluation des divers risques

75. *Évaluation des divers risques menaçant les zones urbaines à l'aide d'informations spatiales dynamiques* – Il s'agit essentiellement ici d'évaluer et de réduire la vulnérabilité de la population face aux catastrophes en examinant le schéma de comportement dynamique des communautés urbaines afin de comprendre les vulnérabilités liées aux infrastructures urbaines. L'objectif est de mettre au point des méthodes d'utilisation d'informations spatiales dynamiques et à haute résolution pour surveiller les infrastructures urbaines, et d'incorporer ces méthodes à l'évaluation des divers risques auxquels sont exposées les zones urbaines afin de faciliter l'application des mesures d'atténuation appropriées. L'ONU a lancé des activités en partenariat avec l'Université de Tokyo, et a organisé un premier atelier en décembre. Une étude parallèle permettra d'établir un modèle d'inondation d'une ville (y compris les espaces souterrains) en utilisant des données spatiales à haute résolution.

76. *Évaluation des risques d'inondations catastrophiques dans la région Asie-Pacifique* – Nombre de grandes zones urbaines sont confrontées à un dilemme : il est devenu extrêmement difficile d'élever les normes de conception des systèmes de lutte contre les risques d'inondation, du fait de l'occupation des terres et des limitations de la capacité d'écoulement, et pourtant une inondation dépassant la capacité des systèmes actuels provoquerait d'immenses pertes. L'accroissement éventuel de l'intensité et de l'ampleur des pluies provoqué par le changement climatique pourrait aggraver encore les problèmes.

La gestion des risques de catastrophe naturelle

77. Le projet Gestion des risques de catastrophe naturelle, qui depuis 2000 est axé sur les aspects sociaux de la vulnérabilité aux catastrophes, s'est achevé en 2003. L'un des principaux aspects du projet était une monographie de six pays sur la vulnérabilité. Les travaux se sont concentrés sur l'étude des vulnérabilités des grandes villes et sur la définition de politiques concernant les aspects sociaux de la gestion des catastrophes. L'objectif ultime du projet est de quantifier la vulnérabilité sociale pour en tenir compte lors de la prise de décisions.

Le Forum sur l'absence totale d'émissions de polluants

78. Le concept des « émissions nulles », né à l'ONU en 1994, est devenu un principe directeur majeur dans l'application d'une autre solution pour établir une société viable par opposition à la société de consommation de masse actuelle. L'ONU assume un rôle de facilitation dans la promotion d'activités dans ce domaine grâce au Forum sur l'absence totale d'émissions de polluants (ONU-ZEF), et continue de collaborer activement avec les communautés locales et les administrations régionales au Japon pour diffuser les concepts d'émissions nulles.

Communautés novatrices

79. L'initiative Communautés novatrices, projet conjoint lancé en 2001 par le Centre d'information sur l'environnement mondial de l'ONU et le Centre international d'écotechnologie du Programme des Nations Unies pour l'environnement, examine le principe de l'« esprit d'innovation » appliqué à une communauté et en étudie les incidences pour la gestion de l'environnement local. Les objectifs du projet sont d'établir un cadre novateur pour ce faire, qui pourrait être utilisé par les communautés de la région Asie-Pacifique dans leurs activités de gestion de l'environnement, et par les protagonistes locaux qui travaillent avec ces communautés.

La gestion de l'écosystème urbain

80. Le programme Gestion des écosystèmes urbains de l'Institut des hautes études de l'ONU a été très actif en 2003 tant dans la recherche que dans le renforcement des capacités. En avril, le programme a organisé deux manifestations complémentaires à Tokyo : un atelier sur les principes préliminaires de l'écosystème pour déterminer la portée de la gestion urbaine, et un séminaire sur le développement des capacités des autorités urbaines des pays de l'ANASE. Les participants ont mené des activités de formation et de collaboration sur des thèmes comme l'établissement de modèles de l'écosystème humain, l'analyse des empreintes écologiques et la gestion adaptative des écosystèmes urbains.

B. La gestion des écosystèmes fragiles

81. Un certain nombre d'objectifs et de calendriers ont été convenus sur toute la planète dans divers forums pour une approche écologique à la gestion des ressources naturelles qui assurerait des écosystèmes productifs et sains en prenant en compte à la fois les besoins et les valeurs sociaux, économiques, physiques et biologiques.

La gestion écologiquement rationnelle des terres arides

82. Ce projet représente une collaboration unique en son genre entre l'UNESCO, qui a été la première à étudier les terres arides en 1956, le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), qui centre ses travaux sur l'agriculture en zone aride, et l'ONU, qui a mené des recherches sur la désertification de 1976 à 1984. L'objectif de ce projet est de faciliter le transfert de données d'expérience d'un pays ou d'une région à un(e) autre ayant un environnement similaire. Une réunion de travail internationale tenue à Tachkent en août a rassemblé un groupe multidisciplinaire d'experts et diverses institutions partenaires, dont l'ICARDA et le programme Évaluation du Millénaire relatif aux

écosystèmes. Cette réunion a mis en lumière à quel point étaient urgents les besoins des pays en développement en matière de renforcement des capacités et de stratégies concertées de gestion intégrée des ressources des terres arides.

La mise en valeur écologiquement rationnelle des montagnes et des forêts

83. L'objectif du programme Montagnes et forêts est de promouvoir la mise en valeur écologiquement rationnelle des systèmes montagneux de la planète et de contribuer à faire mieux comprendre les problèmes croissants que connaissent les communautés et les environnements montagnards. Un forum public sur l'avenir des montagnes s'est tenu à Tokyo, la dernière des manifestations organisées pour célébrer l'Année internationale de la montagne (2002), sous les auspices conjoints de l'ONU et du Comité national japonais de l'Année internationale. L'ONU, en coopération avec le PNUE et l'Université de Berne (Suisse), a établi une demande de subvention (tranche B) au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour la gestion écologiquement rationnelle des ressources naturelles dans les montagnes du Haut-Pamir et du Pamir-Alai. En novembre, le Recteur a fait savoir que le FEM avait approuvé un crédit de 650 000 dollars pour les travaux menés dans le cadre de ce projet par l'ONU en qualité d'agent d'exécution. Ledit projet portera essentiellement sur les chaînes montagneuses dont le rebord septentrional forme la frontière entre le Tadjikistan et le Kirghizistan.

Gérer l'agrodiversité

84. Le rapport d'évaluation finale du programme Population, aménagement du territoire et modifications de l'environnement, financé par le FEM, achevé à la fin de 2002, a été publié en février. La conclusion en était que ce programme, dans son ensemble, avait réussi à réaliser ses quatre objectifs initiaux et démontrait qu'il était possible de maintenir la biodiversité des systèmes agricoles de façons qui améliorent en même temps les moyens de subsistance des agriculteurs tout en réduisant les risques.

La production agricole écologiquement rationnelle en Zambie

85. Le Service des ressources minérales de l'Institut de l'ONU pour les ressources naturelles en Afrique (ONU-INRA) a lancé un projet visant à convertir les roches phosphatées locales en formes plus facilement solubles par traitement aux acides minéraux; le produit qui en résulte est appelé roche phosphatée partiellement acide (RPPA). En collaboration avec des scientifiques de l'École des sciences agricoles de l'Université de Zambie, la RPPA produite par le Service des ressources minérales à partir de roche phosphatée de Chilembwe a été testée sur des cultures sur le terrain. Les résultats montrent que, lorsqu'on s'en sert pour la culture du maïs, du tournesol, du soja et des arachides, la RPPA est aussi efficace que le phosphate mono-ammonique importé et convient mieux pour l'amélioration à long terme du capital phosphore des sols car il agit comme engrais à libération progressive et a des effets résiduels plus durables. Combinée à du calcaire agricole à bon marché produit localement, la RPPA est très efficace sur les sols extrêmement acides du nord-ouest de la Zambie.

C. Les solutions aux crises de l'eau

86. Pratiquement tous les pays du monde connaissent des problèmes relatifs à l'eau, mais l'ampleur et l'importance de ces problèmes varient. Les projets de recherche menés par le programme environnement et développement durable de l'ONU sur les solutions aux crises de l'eau visent à trouver des solutions à la gestion écologiquement et politiquement rationnelle des ressources en eau, qui sont d'importance cruciale, de façon à assurer à chacun une qualité et des quantités adéquates d'eau. Ces projets correspondent au domaine d'action 3 de l'initiative Eau et assainissement, énergie, santé, agriculture et biodiversité (initiative WEHAB) proposée par le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui demande la mise en place de cadres de gestion intégrée des ressources en eau, ainsi que l'élaboration et l'application de plans d'action pour la gestion de l'eau au niveau des pays.

Surveillance et gouvernance de l'environnement dans l'hydrosphère côtière

87. Il s'agit d'un projet composite englobant trois initiatives sur la surveillance de la pollution et la conservation de l'environnement côtier dans la région Asie-Pacifique : surveillance de la pollution des eaux côtières et intérieures [polluants organiques persistants (POP)], gestion des écosystèmes de la mangrove, et un réseau régional de recherche sur l'écologie marine. Le projet vise à aider à accroître la capacité de gestion des côtes dans la région Asie-Pacifique en renforçant les activités de surveillance de l'environnement et de recherche. Le projet est axé sur les évaluations régionales de la pollution et de la biodiversité dans les zones côtières; des réunions internationales sont organisées pour examiner et exposer les résultats des projets. L'obtention d'informations utiles à l'élaboration de politiques est un objectif clef pour améliorer la gestion écologiquement rationnelle des zones côtières.

Aménagement des bassins fluviaux et lacustres internationaux

88. L'inaccessibilité des ressources en eau douce est souvent due à une mauvaise gestion des ressources ou à une gouvernance imparfaite. La population n'a souvent qu'une possibilité limitée (voire aucune possibilité) de participer à la prise de décisions concernant la gestion des ressources en eau dont elle est tributaire. Le colloque international sur l'amélioration de la participation publique et la gouvernance concernant l'aménagement des bassins versants internationaux, tenu en avril à la Faculté de droit de l'Université de Virginie, était l'une des composantes de l'initiative Aménagement des bassins fluviaux et lacustres internationaux. Le colloque s'est surtout attaché à examiner les mécanismes permettant de diffuser les informations concernant les bassins versants, d'assurer la participation du public à la prise de décisions, et d'offrir des voies de recours indépendantes. Il a été noté que, de plus en plus, l'Internet ouvre des possibilités pour à la fois diffuser l'information pertinente et demander la contribution du public.

Gérer le cycle de l'eau dans les bassins hydrographiques

89. La croissance démographique et celle de la consommation d'eau par habitant contribuent toutes deux à la surexploitation des ressources en eau douce, qui ne sont pas illimitées. Si les éléments du cycle naturel de l'eau sont perturbés sans qu'il ne soit tenu compte de leurs interactions ni du fragile équilibre réalisé à long terme, cela peut déboucher sur des conséquences imprévues, par exemple l'affaissement

des sols, la détérioration de la qualité de l'eau, etc. Ainsi, comme le préconise le Plan d'action 23 du Sommet mondial pour le développement durable, comprendre le cycle de l'eau dans les bassins hydrographiques revêt une importance cruciale pour la mise en valeur durable et la gestion intégrée des ressources en eau. La mise en oeuvre a démarré dans quatre pays d'Asie avec des établissements éducatifs et gouvernementaux partenaires, en partant des travaux menés précédemment et des réseaux en place, avec l'appui de divers partenaires. Parmi les bassins choisis, on peut citer le bassin du Mékong, ceux du Kothmale (Sri Lanka), du Chao Pray (Thaïlande) et de l'Agno (Philippines).

D. Gouvernance écologique et information sur l'environnement

90. La gouvernance écologique est liée aux règles, aux processus et aux comportements qui affectent la façon dont les pouvoirs sont exercés aux niveaux mondial ou local dans le domaine des politiques environnementales – en particulier en ce qui concerne la transparence, la participation, la responsabilité, l'efficacité et la cohérence. Les principaux éléments des projets regroupés sous ce thème sont axés sur l'amélioration de la gouvernance écologique, en tirant parti des progrès des technologies informatiques pour assurer une meilleure gestion écologique, renforcer les capacités locales d'application et de respect des règlements sur l'environnement, mettre en place et renforcer des réseaux, encourager la participation du public, développer le savoir et promouvoir les engagements pris au niveau mondial. Les projets portent sur le cadre réglementaire de la gestion de l'environnement, les rapports entre l'environnement et les processus de développement, l'impact de la technologie sur l'environnement et la diffusion d'informations sur l'environnement.

Initiative sur les liens entre écosystèmes et mesures sociales

91. L'initiative de l'ONU sur les liens entre écosystèmes et mesures sociales cherche à progresser sur la base des documents issus du Sommet mondial pour le développement durable pour établir des solutions concertées aux problèmes environnementaux liés. Cette initiative a avancé en 2003 grâce à une série d'activités ciblées dans les domaines du renforcement des capacités, de l'information et de la gestion du savoir, ainsi qu'aux mécanismes d'appui nationaux et régionaux.

Les technologies informatiques et les questions environnementales

92. La société de l'information qui s'instaure crée de nouveaux problèmes environnementaux en même temps qu'elle présente de nouvelles possibilités pour les résoudre. Le projet Technologies informatiques et questions environnementales aborde plusieurs aspects des rapports entre la société de l'information en expansion constante et l'environnement, notamment a) l'évaluation et la gestion des impacts environnementaux associés à la production, à l'utilisation et à la mise en décharge du matériel informatique, b) les effets de la société de l'information sur une consommation durable, et c) l'application des technologies informatiques à la gestion de la qualité de l'eau et de l'air dans les pays industrialisés. L'objectif est de dégager des résultats originaux pour publication et de mettre au point des outils fondés sur le Web pour informer les responsables de la planification des politiques par le biais d'un processus interactif impliquant plusieurs parties prenantes.

L'éducation au service du développement durable

93. L'objectif global du programme UNU-IAS sur l'éducation au service du développement durable est de renforcer la capacité de réaliser le développement durable en intégrant les dernières connaissances scientifiques et techniques acquises sur la durabilité dans les activités d'éducation et de renforcement des capacités. En 2003, l'UNU-IAS a travaillé en coopération étroite avec le Recteur de l'UNU sur les mesures de suivi de la Déclaration Ubuntu sur l'éducation au service du développement durable, signée lors du Sommet mondial pour le développement durable en 2002. Des réunions des 11 organisations participantes ont été convoquées à Tokyo en avril et à Paris en juin pour élaborer un plan d'action.

Le Forum GLEAM

94. L'évaluation intégrée – englobant l'environnement en tant que système naturel, l'activité humaine de développement et les interactions entre les deux – gagne en importance à mesure que les méthodes fondamentales d'évaluation s'améliorent. Le Forum pour l'établissement de modèles de l'évaluation de l'environnement intégrée au niveau mondial (Forum GLEAM) est une tribune de discussion et de réflexion sur la question de l'évaluation de l'environnement intégrée au niveau mondial [notamment l'évaluation sur la base de modèles administrée conjointement par l'UNU et l'Institut national néerlandais de la santé publique et de l'environnement (RIVM)]. Le Forum GLEAM donne un cadre permettant de réunir les chargés de l'établissement de modèles, les décideurs et les utilisateurs finaux pour l'échange d'idées par la participation à des ateliers et par la diffusion par l'Internet. L'UNU et l'Institut national néerlandais de la santé publique et de l'environnement ont organisé un premier colloque international officiel en janvier à Tokyo.

Le Centre d'information sur l'environnement mondial

95. Le Centre d'information sur l'environnement mondial a été créé en 1996 dans le cadre d'une initiative commune de l'UNU et du Ministère japonais de l'environnement. Il s'emploie essentiellement à fournir des informations à des groupes et des particuliers de la société civile; ses activités portent notamment sur des projets mondiaux (comme ceux sur les communautés novatrices et la direction environnementale), le travail en réseau (pour promouvoir la coopération et l'échange d'informations entre différents secteurs sociaux) et l'offre de services d'information. En 2003, le Centre a offert à plusieurs ONG des locaux pour des réunions et des expositions, la vente de publications, la diffusion d'informations sur leurs activités, la facilitation des activités bénévoles et l'échange d'informations. Il fournit aussi des informations au public sur les questions environnementales. La bibliothèque du Centre contient des documents sur les activités des entreprises, des ONG et des administrations locales, des informations sur les activités de protection de l'environnement d'approximativement 1 100 organisations, quelque 3 500 livres et rapports, et quelque 400 vidéos sur l'environnement.

Notes

¹ <<http://www.unu.edu/>>. Ce site fournit des informations détaillées sur les activités du Centre de l'UNU, ainsi que des liens avec les sites Web de chacun des réseaux des centres et programmes de recherche et de formation de l'UNU.

Annexe I

Contributions reçues en 2003

(En dollars des États-Unis)

Contributions reçues entre le 1er janvier et le 31 décembre 2003

1. Gouvernements

Allemagne	285 036	Contribution au fonctionnement du Centre de recherche et de formation axé sur l'environnement et la sécurité humaine de l'UNU (UNU-EHS)
Belgique	403 532	Appui au programme international de formation de l'UNU sur la diversité biologique à l'Université de Gand
Belgique	73 381	Contribution au fonctionnement des études comparatives de l'intégration régionale de l'UNU
Canada	170 993	Contribution au fonctionnement du Réseau international de l'UNU concernant les ressources en eau, l'environnement et la santé
Danemark	226 029	Contribution au fonctionnement de l'Institut mondial de recherche de l'UNU sur les aspects économiques du développement
États-Unis d'Amérique	50 000	Appui au projet de l'UNU pour l'alimentation et la nutrition
Ghana	443 188	Contribution au fonds de dotation de l'UNU/INRA
Grèce	47 000	Contribution de fonctionnement
Islande	933 000	Programme de formation de l'UNU en géothermie ^a
Islande	783 000	Programme de formation de l'UNU en matière de pêches ^a
Japon	2 959 292	Contribution au fonctionnement du siège de l'UNU
Japon	1 788 716	Contribution au fonctionnement de l'Institut des hautes études de l'UNU
Japon	196 558	Appui au projet japonais d'échanges éducatifs internationaux de professeurs et de spécialistes pour 2003
Japon	1 705 350	Appui au programme d'aide financière de l'UNU
Jordanie	500 000	Contribution au fonctionnement de l'UNU/ILA
Norvège	149 577	Contribution au fonctionnement de l'Institut mondial de recherche de l'UNU sur les aspects économiques du développement
Ouganda	41 243	Appui au projet de gestion de l'environnement du lac Victoria
Pays-Bas	870 945	Contribution au fonctionnement de l'Institut de l'UNU pour les nouvelles technologies
Pays-Bas	24 522	Appui à des travaux de recherche-développement fondés sur la demande
Pays-Bas	157 957	Appui à l'Institut de l'UNU pour les nouvelles technologies

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	322 400	Appui aux programmes de l'Institut mondial de recherche de l'ONU sur les aspects économiques du développement
Suède	108 555	Contribution au fonctionnement de l'Institut mondial de recherche de l'ONU sur les aspects économiques du développement
Suède	136 396	Appui au projet de l'Institut mondial de recherche de l'ONU sur les aspects économiques du développement relatif au renforcement des capacités de l'Afrique en matière de simulation de politique
Total partiel	10 660 670	
2. Autres donateurs		
Académie mondiale pour la paix	11 000	Appui au projet de l'ONU sur la criminalité de masse et la consolidation de la paix après un conflit
Académie mondiale pour la paix	5 994	Appui au projet de l'ONU intitulé « Faire fonctionner les États »
Ambassade canadienne (Japon)	8 629	Appui au séminaire UNU/Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté
Antenne japonaise de l'OIT	250	
Antenne japonaise du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	180	Appui au colloque organisé à l'occasion de la Journée des Nations Unies 2003
Asian Women's Fund	270 270	Appui à différents projets de l'ONU
Banque Hokkaido (Japon)	424	Appui au séminaire mondial de l'ONU (session d'Hokkaido)
Banque Shichiju Shichi (Japon)	250	Appui au séminaire mondial de l'ONU pour 2003 (session de Tohoku)
Centre de recherches pour le développement international (CRDI)	32 370	Appui au projet d'innovation biopharmaceutique
Centre de recherches pour le développement international (CRDI)	3 328	Appui au projet du CRDI concernant l'Amérique latine et les Caraïbes
Comité d'organisation du séminaire mondial	6 470	Frais d'inscription au séminaire mondial de l'ONU pour 2002 (session de Shonan)
Compagnie d'électricité du Tohoku	2 542	Appui au séminaire mondial de l'ONU pour 2003 (session de Tohoku)
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)	50 000	Appui au projet de l'Institut de l'ONU pour les nouvelles technologies relatif à la politique d'innovation scientifique et technologique de la République islamique d'Iran
Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU	140 000	Appui aux projets de l'Institut mondial de recherche de l'ONU sur les aspects économiques du développement

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU	382 490	Appui au renforcement des capacités visant à améliorer la gestion des ressources en eau et à accélérer les investissements durables dans le secteur de l'eau
Direction du développement et de la coopération (Suisse)	12 800	Appui au projet de l'Institut des hautes études de l'ONU sur la prévention des risques biotechnologiques
Fillmore Riley	10 145	Appui à la recherche sur la région des Grands Lacs africains
Fondation de l'Open Society Institute pour le développement	14 325	Appui au projet de l'ONU sur la pratique de l'éthique
Fondation Ishikawa pour les échanges internationaux (Japon)	129 569	Appui au projet commun à l'Institut des hautes études de l'ONU et au Centre international de recherche coopérative d'Ishikawa
Fondation japonaise pour l'ONU	126 000	Appui au projet du siège de l'ONU sur l'observation de l'environnement et la gouvernance dans les zones côtières
Fondation japonaise pour l'ONU	1 417	Participation aux frais d'inscription au séminaire mondial de l'ONU (session de Séoul)
Fondation japonaise pour l'ONU	19 501	Adhésion au Forum sur l'absence totale d'émissions de polluants
Fondation japonaise pour l'ONU	10 354	Frais d'inscription versés par les participants au séminaire mondial de l'ONU pour 2003 (session de Tohoku)
Fondation japonaise pour l'ONU	52 598	Appui au séminaire mondial de l'ONU pour 2003 (session de Shonan)
Fondation japonaise pour l'ONU	1 709	Appui à la troisième conférence en l'honneur de Michio Nagai
Fondation japonaise pour l'ONU	8 547	Appui au colloque organisé à l'occasion de la Journée des Nations Unies 2003
Fondation japonaise pour l'ONU	263	Appui de la société Kamei au séminaire mondial de l'ONU pour 2003 (session de Tohoku)
Fondation japonaise pour l'ONU	463	Appui à la bibliothèque de l'ONU
Fondation japonaise pour l'ONU	12 639	Appui au séminaire mondial de l'ONU pour 2003 (session d'Hokkaido)
Fondation japonaise pour l'ONU	31 656	Appui au séminaire mondial de l'ONU pour 2003 (session d'Okinawa)
Fondation pour le Mémorial Sato Eisaku	4 167	Appui à la bibliothèque de l'ONU
Fondation Rockefeller	300 000	Appui au projet de l'Institut des hautes études de l'ONU sur la prévention des risques biotechnologiques
Institut international pour la communication et le développement (IICD)	14 286	Appui au projet de l'Institut de l'ONU pour les nouvelles technologies relatif à l'impact et au rôle potentiel des technologies de l'information et des communications dans les petites et moyennes entreprises

Institut pour les stratégies mondiales de l'environnement	158 015	Appui au projet de l'Institut des hautes études de l'ONU sur l'approche écosystémique de la transition vers une gestion écologiquement rationnelle
InterRisk Research Institute & Consulting, Inc.	6 723	Appui au projet de l'ONU sur les technologies de l'information et l'environnement
Japan Habitat Association	250	Appui au colloque organisé à l'occasion de la Journée des Nations Unies 2003
Japan Society for the Promotion of Science (JSPS)	19 532	Appui à la session de 2002 du Forum de l'ONU sur l'absence totale d'émissions de polluants
Japan Water Resources Association	5 000	Appui au troisième Forum mondial de l'eau
K-Face (Fondation Kanagawa pour les échanges universitaires)	34 610	Appui au séminaire mondial de l'ONU pour 2003 (session de Shonan)
Kirin Brewery Company	283 333	Bourse de recherche Kirin pour 2003
L'appel pour « L'eau, source de vie »	37 017	Campagne de collecte de fonds du Réseau international de l'ONU concernant les ressources en eau, l'environnement et la santé
Mairie de l'arrondissement Shibuya (Tokyo) (bureau d'immigration)	1 709	Appui au colloque organisé à l'occasion de la Journée des Nations Unies 2003
Mme Schlafly	10 000	Appui à la restauration et au maintien de la fertilité des sols
Mme Schlafly	5 000	Appui au Réseau de recherche de l'Afrique de l'Ouest sur les produits naturels
Municipalité d'Akita (Japon)	11 509	Appui au séminaire mondial de l'ONU pour 2003 (session de Tohoku)
NTT DoCoMo (Hokkaido)	1 271	Appui au séminaire mondial de l'ONU pour 2003 (session d'Hokkaido)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	74 500	Appui à la conférence UNU/UNESCO sur la mondialisation à visage humain
Palestine	33 461	Appui au projet d'aménagement des bassins versants
PAM	234 075	Appui au programme commun de formation UNU/PAM à l'université Cornell
PAM	42 790	Appui au partenariat UNU/Université Tufts/PAM sur la diplomatie humanitaire
Participants aux cours internationaux	32 986	Frais d'inscription aux cours internationaux de l'ONU de 2003
PNUD	18 806	Protection de la barrière de corail meso-américaine des Caraïbes (Banque mondiale, écologie des récifs coralliens)
PNUD Indonésie	10 000	Appui au développement durable – Absence d'émissions de polluants
PNUE/Base de données sur les ressources mondiales (GRID) (Arendal)	50 000	Appui au cours de l'ONU sur l'avenir de l'environnement mondial

PNUE/GRID – Arendal	50 000	Appui au projet d'université virtuelle de l'UNU
Préfecture d'Iwate (Japon)	30 556	Appui au projet de l'UNU sur le milieu côtier
Préfecture d'Okinawa (Japon)	18 018	Appui au séminaire mondial de l'UNU pour 2003 (session d'Okinawa)
Programme alimentaire mondial (PAM)	230 907	Appui au projet de coopération UNU/PAM
Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	13 000	Appui au projet AGFUND sur la lutte contre la méthémoglobinémie (syndrome des bébés bleus)
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	22 842	Appui à l'atelier de l'Institut des hautes études de l'UNU sur la prévention des risques biotechnologiques en Malaisie
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	18 209	Protection de la barrière de corail meso-américaine des Caraïbes
Réseau Asie-Pacifique (Japon)	32 800	Appui au programme de formation de l'UNU pour la surveillance des polluants organiques persistants dans l'hydrosphère de l'Asie de l'Est
Secrétariat du Forum sur l'absence totale d'émissions de polluants	1 506	Appui apporté par le réseau des universités participant au projet « Émissions nulles » au Forum sur l'absence totale d'émissions de polluants
Secrétariat du Forum sur l'absence totale d'émissions de polluants	102 198	Frais de participation au colloque sur les émissions nulles
Secrétariat du Forum sur l'absence totale d'émissions de polluants	5 938	Frais d'inscription au Forum
Société Ozaki (Japon)	1 709	Appui au colloque organisé à l'occasion de la Journée des Nations Unies 2003
Société Ralse	855	Appui au séminaire mondial de l'UNU (session d'Hokkaido)
Togo Yoshihisa (Japon)	83	Appui au colloque organisé à l'occasion de la Journée des Nations Unies 2003
Tsuchiya Homes (Japon)	855	Appui au séminaire mondial de l'UNU (session d'Hokkaido)
UNESCO	500	Appui à l'atelier de l'Institut des hautes études de l'UNU sur la prévention des risques biotechnologiques en Asie centrale et en Mongolie
UNESCO (Jakarta)	1 000	Appui à l'atelier international Institut scientifique et technologique de Kwangju/UNU/UNESCO sur la qualité de l'environnement régional et l'hydrosphère côtière de l'Asie de l'Est
Union européenne (Commission européenne)	5 827	Appui au Forum mondial UNU/UE sur les enfants en détresse
Union européenne (Commission européenne)	298 930	Contribution au programme EIFC (European Integration, Financial Systems and Corporate Performance)

Université de Yamanashi (Japon)	8 547	Appui au projet de l'ONU relatif à l'eau
Université technologique de Nanyang (Chine)	15 362	Appui à l'atelier de l'ONU sur les opérations de paix des Nations Unies et la région de l'Asie et du Pacifique
WOTRO	12 488	Appui au projet sur les chocs technologiques et la crise asiatique
Total partiel	3 607 352	
Total général	14 268 022	

^a Contributions qui n'ont pas été reçues directement par l'ONU.

Annexe II

Membres du Conseil de l'Université des Nations Unies en 2003

Membres nommés

Elisabeth J. Croll (Royaume-Uni), (Présidente du Conseil), Directrice du Département des études de développement à l'Université de Londres (Royaume-Uni)

Yoginder K. Alagh (Inde), Membre du Parlement indien (Chambre Haute), Vice-Président de l'Institut Sardar Patel de recherche économique et sociale et ancien Ministre d'État (mandat indépendant) pour la science et la technologie et l'énergie, Gouvernement indien

Faizah M. Al-Kharafi (Koweït), ancien Président de l'Université du Koweït, Safat (Koweït)

Rafaa ben Achour (Tunisie), faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, ancien Président d'université, ancien Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'éducation chargé de l'innovation pédagogique, Ministère de l'éducation, Tunis

Josep Bricall (Espagne), ancien Président de la Conférence des recteurs européens – Association des universités européennes et ancien recteur de l'Université de Barcelone (Espagne)

Ana Maria Cetto (Mexique), Directrice générale adjointe et chef du Département de la coopération technique de l'Agence internationale de l'énergie atomique et ancienne professeur chargée de recherche à l'Institut de physique de l'Université nationale du Mexique (Mexico)

Donald Gerth (États-Unis d'Amérique), Président d'honneur de l'Université de l'État de Californie, Sacramento (Californie, États-Unis d'Amérique)

Ahmad Jalali (République islamique d'Iran), Ambassadeur et délégué permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Peter H. Katjavivi (Namibie), Ambassadeur de Namibie en Belgique et auprès de l'Union européenne et ancien Vice-Chancelier de l'Université de Namibie à Windhoek (Namibie)

Aleksandra Kornhauser (Slovénie), Directrice du Centre international d'études chimiques, Université de Ljubljana (Slovénie)

Lin Quan (Chine), Secrétaire général, Ministère des sciences et de la technologie, Beijing

José Raymundo Martins Romeo (Brésil), recteur du Colégio do Brasil, ancien recteur et actuellement professeur de physique, Universidade Federal Fluminense, Niterói, Rio de Janeiro

Dorothy L. Njeuma (Cameroun), Vice-Chancelier de l'Université de Buea (Cameroun)

Ahmadou Lamine Ndiaye (Sénégal), ancien Ministre Conseiller spécial du Président de la République (Dakar) et ancien recteur de l'Université Gaston-Berger de Saint-Louis (Sénégal)

Jocelyne Pérard (France), Centre de recherches de climatologie de l'Université de Bourgogne, UMR, CNRS, Dijon (France)

Jairam Reddy (Afrique du Sud), consultant indépendant pour l'enseignement supérieur et ancien Vice-Chancelier de l'Université de Durban (Afrique du Sud)

Dagmar Schipanski (Allemagne), Ministre des sciences, de la recherche et des arts, du Land de Thuringe, Erfurt (Allemagne)

Wichit Srisa-an (Thaïlande), ancien recteur de l'Université Suranaree de technologie (Thaïlande)

Vappu Taipale (Finlande), Directeur général du Centre national de recherche-développement pour le bien-être et la santé (STAKES), Helsinki (Finlande)

Françoise Thys-Clément (Belgique), pro-rectrice de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique)

Carlos Tünnermann Bernheim (Nicaragua), consultant pour l'enseignement supérieur et ancien Conseiller spécial auprès du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Managua

Juan Vela Valdes (Cuba), recteur de l'Université de La Havane (Cuba)

Lyudmila A. Verbitskaya (Fédération de Russie), recteur et professeur de linguistique, Université d'État de Saint-Petersbourg, Saint-Petersbourg (Fédération de Russie)

Chusei Yamada (Japon), membre de la Commission du droit international des Nations Unies et ancien professeur de droit international à la faculté de droit de l'Université Waseda, Tokyo (Japon)

Recteur de l'UNU

Hans van Ginkel (Pays-Bas)

Membres de droit

Kofi Annan (Ghana), Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, New York (États-Unis)

Koichiro Matsuura (Japon), Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris

Marcel Boisard (Suisse), Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, Genève

